



**HAL**  
open science

## Perse, Afghanistan, Extrême-Orient.

Annick Fenet

► **To cite this version:**

Annick Fenet. Perse, Afghanistan, Extrême-Orient. : Politiques archéologiques françaises en Orient dans le premier quart du XXe siècle. Politiques archéologiques françaises en Orient dans le premier quart du XXe siècle d'après les archives de la Société asiatique. Les Nouvelles de l'archéologie, 2012, Archéologie(s) en situation coloniale. 1. Paradigmes et situations comparées, 126, pp.60-64. halshs-00972603

**HAL Id: halshs-00972603**

**<https://shs.hal.science/halshs-00972603>**

Submitted on 21 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Perse, Afghanistan, Extrême-Orient

## Politiques archéologiques françaises en Orient dans le premier quart du xx<sup>e</sup> siècle d'après les archives de la Société asiatique

Annick Fenet\*

Après la création de la Délégation archéologique en Perse (DAP), consécutive à la signature en 1895 d'une convention archéologique, la France a poursuivi durant le premier quart du xx<sup>e</sup> siècle sa politique d'influence en Asie par le biais de structures scientifiques, notamment l'École française d'Extrême-Orient (EFEO, fondée entre 1898 et 1900) et la Délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA, 1922). Cependant, à les regarder de près, ces trois créations présentent bien des différences et mettent à l'épreuve le concept moderne d'« archéologie coloniale ». Les comparaisons établies ici seront éclairées par les commentaires, relatifs à la naissance et au développement de ces institutions, émis par leurs principaux acteurs, des orientalistes, et qui subsistent au travers des correspondances privées (entre amis, collègues ou maîtres et disciples) ou encore des notes de travail conservées à la Société asiatique de Paris. Cette société savante, fondée en 1822, réunit en effet les grands noms de l'orientalisme français et étranger ; ses membres sont tenus informés des progrès des découvertes et des missions scientifiques françaises déployées sur le continent asiatique, en particulier de l'EFEO et des travaux à Angkor. Parmi ses fonds d'archives historiques et scientifiques (Fenet *et al.* 2007), celui d'Alfred Foucher (1865-1852)<sup>1</sup>, spécialiste de l'art du Gandhâra et indianiste, s'avère riche d'enseignements. Ces documents nous donnent à voir, à travers leurs évocations des contextes, des pratiques et moyens mis en œuvre sur le terrain, et des hommes, une réalité nuancée, au-delà des discours et des rapports officiels.

### Contexte, structures et terminologie

Ces trois structures illustrent bien comment l'essaimage de l'archéologie française en Orient s'est opéré sur des territoires de statuts divers. En Perse et en Afghanistan, pays indépendants, la France a signé des accords, conclus après négociations : les missions archéologiques y ont évolué en délégations. Dans le cas de l'Afghanistan, c'est même cette nation qui a choisi la France, par refus de l'Angleterre et de la Russie et en raison de liens politiques privilégiés avec la Perse. L'EFEO, la seule structure liée à une colonie, l'Indochine, s'inscrit – telle une « sœur cadette », comme la qualifie souvent Foucher – dans la lignée des Écoles françaises d'Athènes et de Rome (EFA et EFR) : là encore réside une ambiguïté, puisque ces deux modèles ne sont pas non plus liés à des colonies françaises (Grèce, Italie). Pour sa part, l'EFEO dépend du ministère des Colonies, tandis que la Délégation en Perse relève historiquement du ministère de l'Instruction publique (Chevalier 2002 : 402-404, 416, 451-452, 508), et que la DAFA subit une double tutelle, celles des ministères de l'Instruction publique (MIP) et des Affaires étrangères (MAE), en poursuivant un double objectif : « recherches archéologiques » et « extension universitaire ».

Si le texte de la convention archéologique franco-afghane, négociée à Kaboul en 1922 par Foucher, a suivi le modèle de la convention franco-perse, c'est du côté de l'EFEO qu'il faut chercher les origines du programme de travail initial tracé par l'orientaliste : enseignement, musée, mise en place d'un service des antiquités. En effet, les tâches menées par celui-ci en Afghanistan présentent de nombreuses similitudes avec les différents points du rapport présenté par Louis Finot en décembre 1901 sur la jeune institution de l'EFEO, alors que Foucher la dirige depuis plusieurs mois. Pour la conservation, ce dernier a fixé, en accord avec le gouverneur général Paul Doumer, « un arrêté qui assure désormais aux antiquités de l'Indo-Chine une protection efficace », et a mis en chantier une « carte archéologique » accompagnée d'un « inventaire ». Dans

1. Directeur de l'EFEO en 1901 par intérim en remplacement de Louis Finot (1864-1935), son premier directeur et ami, puis en 1905-1907, fondateur et premier directeur de la DAFA à partir de 1922, fouilleur du célèbre site de Bactres en 1924-1925 (Fenet 2008 ; 2009 ; 2010). Pour tous les noms de savants cités dans cet article, voir Gran-Aymerich 2001.

\* Société asiatique, Paris, annick.fenet@mae.u-paris10.fr

le cas de la DAFA, on assiste donc à la création d'une nouvelle structure mêlant l'expérience de deux institutions : Délégation en Perse et EFEO (Fenet 2010 : 99-101, 597-600).

Malgré ces traités, dans les écrits scientifiques et dans les échanges, les archéologues privilégient le terme de « mission » : dans leur esprit, l'essentiel consiste dans l'objectif scientifique et le statut de la structure s'avère secondaire ou insignifiant. Par ailleurs, le terme « colonial » est absent de toutes les correspondances savantes relatives à la mission afghane ; deux occurrences, dues à la plume de Foucher, sont tardives – la première, dans le chapitre inédit de *La vieille route de l'Inde de Bactres à Taxila* finalisé durant la seconde guerre mondiale, et la seconde, à l'occasion d'une intervention à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (AIBL), en 1947 – et concernent l'Angleterre (Fenet 2010 : 582-606 et n° 333). Lorsque l'indianiste utilise le mot « colonie », c'est pour évoquer une petite communauté (de Juifs, ou d'Européens expatriés). En revanche, l'adjectif « colonial » apparaît dans les textes officiels, ou dans les expressions « ministère des Colonies » et « École coloniale ». C'est dans cet usage qu'il faut comprendre la mention, attestée dans l'activité scientifique de Foucher d'avant la première guerre mondiale, d'une conférence sur Angkor donnée à l'École coloniale, dans le cadre d'une série consacrée « aux arts coloniaux ». De manière générale, les correspondances savantes – mais aussi les documents administratifs ou émanant des autorités – privilégient la notion d'« influence française » : l'objectif politique de l'archéologie française en Asie ne vise pas tant une « colonisation » scientifique qu'un positionnement par rapport à d'autres puissances, notamment l'Allemagne et l'Angleterre, et que la défense de sa place dans le « Grand jeu ».

### Pratiques et moyens

La Délégation française en Perse a été marquée à partir de 1897 par les grandes fouilles menées par son directeur, Jacques de Morgan (1857-1924), à Suse, à grand renfort d'ouvriers et de decauvilles. Après la démission de celui-ci en 1912, consécutive à des problèmes de comptes budgétaires, les travaux sur le terrain se poursuivent sous la houlette de Roland de Mecquenem (1877-1957) qui continue à concentrer tous les efforts sur la même ville. Foucher, séjournant en Perse de l'été 1921 au début 1922 dans l'attente du feu vert afghan, adresse un rapport au MAE sur les ruines de Shapour, Persépolis (fig. 1 & 2) et Parsagades, dont il rapporte l'« état actuel » de désolation et les dégâts commis par les hommes ou la nature (Chevalier 2002 : 325-328 ; Fenet 2010 : 181, 587). La déception est rude à Persépolis, fouillée par les Dieulafoy (Marcel, 1844-1920, et Jane, 1851-1916) dans les années 1880 :

Je ne vous cacherai pas que de trouver en cet état un site si connu et si justement célèbre m'a causé un étonnement que vous partagerez peut-être. Tel est pourtant le fait qui crève les yeux du passant. Le porche de Xerxès, sa grande salle hypostyle et le palais de Darius semblent seuls avoir été convenablement dégagés jusqu'à la base des colonnes et des stylobates. Mais la grande salle de Darius, dite des 100 colonnes, n'a été que des plus sommairement fouillée. (Archives Société asiatique, fonds A. Foucher)

Il termine la description de ce « spectacle lamentable de fouilles abandonnées en cours d'exécution » par le constat suivant :

[le site, parce qu'il est] l'un des plus magnifiques ensembles de monuments que nous aient légués l'Antiquité, [continue cependant] à attirer, bon an mal an, nombre de voyageurs de toutes sortes. Il est déjà triste de penser que, vu la négligence des autorités persanes, elles ne se défendent que par leur masse même et leur énorme poids contre toutes les tentatives possibles de vandalisme [...]. Quand le visiteur européen constate en outre l'insuffisance criante des fouilles, il est prompt à en rejeter le blâme sur ceux qui sont censés en détenir le monopole, c'est-à-dire sur nous. [...] Je crois savoir qu'il y a trois ans, quand l'Angleterre croyait solidement établi son éphémère protectorat en Perse, il a été un instant question de dresser contre la mission française une espèce de procès-verbal de carence et de faire appel pour nous remplacer, du moins dans le Fars, au personnel et aux ressources toujours prêtes du Service archéologique de l'Inde<sup>2</sup>. (Archives Société asiatique, fonds A. Foucher)

Foucher affirme :

qu'il y aurait un intérêt scientifique et national de tout premier ordre à ce que la mission française ouvrît aussitôt que possible un chantier pour le dégagement complet de

2.

*Archaeological Survey of India* : voir *infra*.

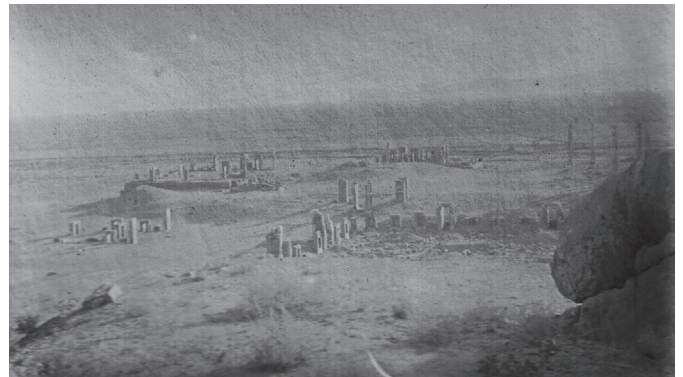


Fig. 1 – Vue générale de Persépolis en 1921. Photo A. Foucher. © Société asiatique

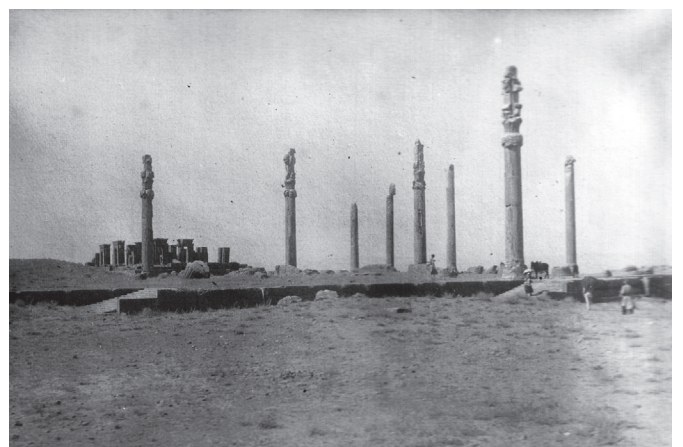


Fig. 2 – Les Foucher à Persépolis, devant l'Apadana. Photo A. Foucher, 1921. © Société asiatique

la terrasse de Persépolis, [car] le site d'importance mondiale de Persépolis, situé sur la route aujourd'hui la plus fréquentée [...] pour se rendre à Téhéran, réclame impérieusement qu'on s'en occupe, [tandis que] dans un pays sans communications comme la Perse, les fouilles de Suse sont aussi inconnues au Fars ou à Ispahan que si elles se passaient dans la lune. (Archives Société asiatique, fonds A. Foucher)

Autre son de cloche, celui de Joseph Hackin (1886-1941) en décembre 1924, conservateur au musée Guimet et membre de la DAFA, à propos de son collègue et rival allemand Ernst Herzfeld (1879-1948), rencontré à Kaboul :

Il nous a parlé de son voyage en Perse, où il a pu prospecter librement. Voici qui témoigne en faveur du libéralisme... ou du je m'enfichisme de notre ministre et du délégué<sup>3</sup> archéologique. (Fenet 2010 : n° 234)

3. Le titre de délégué [général] est celui qui avait été donné à J. de Morgan en avril 1897.

Ce double constat révèle un certain échec de la Délégation, qui ne dispose pas dans l'entre-deux-guerres des moyens nécessaires pour accomplir sa tâche dans un pays si riche en patrimoine archéologique et doit craindre les ambitions des autres nations européennes, malgré la clause d'exclusivité incluse dans l'accord franco-perse. C'est pour avoir observé lui-même qu'un monopole s'avère trop lourd à gérer que Foucher entend bien supprimer cette disposition pour l'Afghanistan, mais contre toute attente, celle-ci lui est imposée par le gouvernement afghan (art. 1 de la Convention). La question du partage du matériel mis au jour lors des fouilles est également négociée à la satisfaction des deux parties (art. 6 et 7) ; dans la pratique, les responsables afghans veillent à choisir les objets qu'ils souhaitent conserver, quitte à exaspérer leurs interlocuteurs français qui estiment ne pas y trouver leur compte. Bref, en Afghanistan, on est loin d'une archéologie forcée et d'un pillage patrimonial exercé contre son gré par une nation occidentale envers un pays oriental. En Indochine française, étonnamment, l'archéologie dispose de peu de ressources financières et humaines. C'est ainsi que Jean Commaille (1868-1916), premier conservateur d'Angkor – site emblématique de l'EFE0 –, se plaint auprès de Louis Finot le 1<sup>er</sup> février 1909 :

Voici une nouvelle année qui commence et nous ne paraissions pas devoir être plus riches qu'en 1908. Maître<sup>4</sup> m'apprend que le crédit pour Angkor est de 6000 fr. Quelle misère ! (Archives Société asiatique, fonds A. Foucher)

4. Claude-Eugène Maître (1876-1925), directeur de l'École depuis 1907 – *n.d.l.a.*

L'ensemble de la correspondance de Commaille à Finot revient régulièrement sur l'insuffisance des sommes engagées par rapport aux travaux à accomplir, les « belles promesses » non tenues du gouverneur général à propos des crédits, et ce malgré des visites enthousiastes (lettres des 3 et 22 février 1910 : Archives Société asiatique, fonds A. Foucher). La DAFA n'est guère mieux lotie que l'EFE0. Foucher – avec sa femme qui l'a suivi dans ses périples (fig. 3) – représente le plus souvent la Délégation à lui seul, deux missionnaires (successivement l'architecte André Godard et Hackin) venant seulement le rejoindre pour un séjour de quelques mois en 1923 et en 1924 : c'est ainsi qu'il dirige, seul, les fouilles d'une Bactres démesurée. Il doit en même temps, en tant



Fig. 1 – Mme Foucher à Persépolis, près de la porte des Nations. Photo A. Foucher, 1921. © Société asiatique

que professeur adjoint, faire régulièrement renouveler son autorisation d'absence auprès de l'Université de Paris ; côté finances, il vit durant les quarante-quatre mois de son séjour en Afghanistan (de mars 1922 à novembre 1925) avec une marge de six mois, et des décalages de trésorerie dus à des retards de versements. De nombreux problèmes de transports et de communications se posent entre l'archéologue sur le terrain et les autorités métropolitaines, expliquant notamment que la convention franco-afghane ait été rédigée, négociée et signée par Foucher.

Par comparaison, il est vrai que l'Archaeological Survey of India (Asi), évoqué plus haut par ce dernier, constitue un modèle : la structure britannique, qui s'est développée sous la férule de son ami John Marshall (1876-1958) depuis 1902, est organisée en six départements administratifs (*circles*) ; elle est dotée de vrais postes d'archéologues, qui peuvent évoluer au sein de l'Asi selon le principe de l'avancement – ainsi David Spooner (1879-1925), passé de *superintendent* à *deputy-Director-General* –, et d'épigraphistes ; son budget annuel, environ un million de francs, permet des fouilles de grande envergure, telles celles des trois cités et des stupas de Taxila (Finot 1916). En regard, l'archéologie française fait pâle figure, réduite sur le terrain, dans le cas de Commaille et plus encore dans celui de Foucher, à des individualités plus que des entités et soumise à l'heur ou au malheur des décisions prises par le missionnaire – le plus souvent en toute indépendance par rapport aux instances du pouvoir parisien – confronté à des situations difficiles et au manque de ressources financières. Maillon du pouvoir colonial, l'EFE0 est également soumise parfois à ses caprices. L'installation d'un Decauville pour aider au dégagement des monuments ou la réalisation d'un *Guide aux ruines d'Angkor* dès 1912 ne doivent pas occulter les difficultés causées par la notoriété de ce site, comme Commaille l'explique à la veille de la venue en grande pompe du roi du Cambodge, du gouverneur général et de personnalités diverses, accompagnés de « 4 ou 5000 indigènes » :

Quelle noce, mais quelle corvée pour votre serviteur. Le résultat presque peu douteux de cette visite sera une bonne petite insurrection d'ici pas longtemps. Les indigènes de la région et des régions voisines sont furieux des corvées, non payées, qu'on vient de leur imposer. Enfin, nous verrons et pourvu que mes travaux ne soient pas arrêtés tout ira bien.

(Lettre à Finot du 11 septembre 1909 : Archives Société asiatique, fonds A. Foucher)

Dix ans plus tard, une crise institutionnelle éclate, dont les échos parviennent jusqu'à Foucher alors en Inde :

L'École nous occupe et nous préoccupe toujours. Je vous fais grâce d'un détail qui serait bien long à décrire. Sarraut<sup>5</sup> tire à longueur et je redoute des projets vastes, donc inquiétants. (Lettre de Senart du 1<sup>er</sup> janvier 1919 : Archives Société asiatique, fonds A. Foucher)

5. Albert Sarraut (1872-1962), gouverneur général de l'Indochine, futur ministre des Colonies – *n.d.l.a.*

Finot confirme en effet quelques mois plus tard :

La situation a été jusqu'ici tellement équivoque et instable qu'on ne savait pas du tout sur quel pied danser. En quittant l'Indochine, M. Sarraut a signé un arrêté qui dépossède pratiquement l'École de tout contrôle sur les monuments du Cambodge, Angkor compris. Ce pouvait être le conflit aigu, et la commission de l'Institut fourbissait déjà ses armes. Après une entrevue qu'Henri Cordier<sup>6</sup> vient d'avoir avec S[arraut], en l'absence de M. Senart, il semble que le vent est à la conciliation. Là-bas, on a suspendu la publication du fameux arrêté, qui reste en l'air. Mais toutes ces secousses démontrent la nécessité de doter l'École d'un statut plus solide. On a donc remis sur le tapis la question de la personnalité civile. (Lettre du 23 août 1919 : Archives Société asiatique, fonds A. Foucher)

6. Henri Cordier (1849-1925), sinologue, membre de l'AIIBL, vice-président de la Société asiatique – *n.d.l.a.*

De fait, entre conflits et ententes, les structures de l'archéologie française en Asie du premier quart du XX<sup>e</sup>

siècle dépendent avant tout de personnalités et des rapports entretenus entre savants et politiques.

## Les hommes

À lire les correspondances privées parallèlement aux rapports et courriers officiels, il apparaît de nettes différences entre les intentions manifestées dans la capitale de la France, où se déploient la volonté politique et la science de « cabinet », et l'archéologie de terrain, qualifiée parfois de « militante ». Sans nier les préjugés ou les comportements des Occidentaux face aux dits « indigènes » ou « autochtones », il faut souligner tout d'abord les efforts de ces archéologues investis dans ce qu'ils considèrent comme une cause à part entière. À l'image de la mission Foucher en Afghanistan, leur vie quotidienne est loin d'être un long fleuve tranquille ! Ils se retrouvent souvent isolés, manquant de moyens, face à des espaces immenses, à des problèmes de santé récurrents et parfois à des populations hostiles. En 1909, Commaille confie ainsi à Finot, à propos d'un article qu'il a adressé à une illustre revue :

C'est un peu une consécration que d'être imprimé dans le *Mercury* [de France] et je songe à l'époque de la retraite qui viendra dans 6 ou 7 ans. Vous pensez bien que quand un colonial est réduit à sa modeste pension il lui faut gagner quelques sous par ailleurs. Des articles sur Angkor et sur le Cambodge seraient peut-être une ressource, ou mieux une source de ressources. Mais j'envisage en ce moment un avenir incertain car je doute que le climat d'Angkor me permette de faire de vieux os. (Lettre du 11 septembre 1909 : Archives Société asiatique, fonds A. Foucher)

Vision prémonitoire, pour un homme qui mourra quelques années plus tard assassiné par des voleurs venus lui subtiliser la paie des ouvriers du chantier.

Pourtant, à Paris, les hommes politiques qui défendent les desseins archéologiques dans les chambres et dans les ministères entretiennent souvent des liens avec les milieux scientifiques : soit parce qu'ils en sont issus, tels les hellénistes Victor Bérard (1864-1931), Gaston Deschamps (1861-1931) (Fenet 2011) ou l'anthropologue Louis Marin (1871-1960) (Fenet 2010 : 22, 69-70 et n° 72), ou par relations d'amitié comme c'est le cas entre Foucher et le secrétaire général du MAE, Philippe Berthelot (1866-1934). Les structures archéologiques créées répondent non seulement à des visées nationales, mais aussi à des projets conçus par des orientalistes : c'est là qu'entrent en jeu également des institutions comme l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et la Société asiatique. Le rôle d'Émile Senart (1847-1928), académicien considéré comme le chef des orientalistes français, vice-président (1890-1908) puis président (jusqu'à sa mort) de la Société asiatique, président depuis 1906 du groupe d'intérêts Le Comité de l'Asie française, est à cet égard déterminant dans la naissance et le développement des délégations en Perse et en Afghanistan et de l'EFEQ (Fenet 2010 : 62-71) ; c'est aussi le maître de Foucher, qu'il considère presque comme son fils. Il se trouve ainsi au centre d'un vaste réseau, s'étendant depuis les cercles scientifiques et le MIP (*via* la Commission des voyages et missions scientifiques créée en 1874) jusqu'aux milieux d'affaires, diplomatiques et coloniaux. Sans revenir sur le cas de la DAFA, née des initiatives de quatre hommes (deux diplomates et deux orientalistes), un faisceau de faits liés aux débuts de l'œuvre de l'EFEQ à Angkor illustre la place et l'enchevêtrement de ces relations personnelles dans la politique française menée en matière d'archéologie en Asie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Tandis que l'AIIBL, « dès la conclusion du traité franco-siamois » (23 mars 1907), attire l'attention du Gouvernement général sur la nécessité d'organiser d'une manière effective la surveillance et la conservation des monuments d'Angkor », Foucher, de retour à Paris en janvier 1908 après sa direction de l'EFEQ, fait l'éloge, lors d'une conférence prononcée « sous les auspices de l'Asie française et de la Société d'Angkor », des efforts néerlandais en faveur de la conservation du site indonésien de Boro-Budur qu'il a pu constater lui-même, en espérant que cet « exemple [...] excite l'émulation de l'Indochine » (*Journal asiatique*, 11 (10<sup>e</sup> série), 1908 : 138). Quelques jours plus tard est créée par arrêté ministériel une Commission archéologique de l'Indochine, rattachée au Comité des travaux historiques et scientifiques, intéressée à « la conservation des monuments archéologiques de l'Indochine », réunissant en son sein notamment Senart, Foucher, Finot ou Doumer (Fenet 2009 : 49-50) ; le 5 mars, un autre arrêté institue une conservation à Angkor. D'après Commaille, sa nomination à ce poste par l'Académie – c'est elle en effet qui choisit les directeurs et membres de l'EFEQ –, est due au soutien de Finot, ainsi qu'à celui de l'égyptologue Gaston Maspero (1846-1916) « qui je crois a appuyé ma candidature sur la demande de son fils<sup>7</sup> » (lettre de Commaille du 12 juin 1908 :

Archives Société asiatique, fonds A. Foucher). Finot,

7. Henri Maspero (1883-1945), sinologue ami de Commaille – *n.d.l.a.*

Foucher et Maspero père sont tous trois membres du conseil de la Société asiatique : le premier y est en outre le rédacteur du *Journal asiatique* et le troisième, vice-président.

### Conclusion

La présence de structures archéologiques françaises en Asie dans le premier quart du <sup>xx</sup>e siècle relève donc certes de volontés politiques, dont l'élan est déterminant, mais avant tout scientifiques. Caractérisées le plus souvent par une pauvreté de moyens et une gestion d'embarras quasi quotidiens – dues par exemple au délai de versement des crédits –, elles n'existent sur le terrain et n'obtiennent des résultats que grâce à des persévérances individuelles. Ces institutions, originales et différentes les unes des autres, sont le fruit des réseaux qui lient tous ces hommes, et des expériences vécues par les principaux acteurs orientalistes.

Face à une vision anglo-saxonne d'une archéologie coloniale triomphante et dominante, la réalité française se révèle bien plus prosaïque et recouvre des situations diverses, que ne rend pas justement l'expression d'«archéologie coloniale». Comme le résume Commaille à Finot, le 10 juillet 1910 : «Enfin ça marche, mais au prix d'une lutte continuelle» (Archives Société asiatique, fonds A. Foucher).

### Documents d'archives

Archives Société asiatique, Fonds A. Foucher (inventaire dans Fenet 2010 : 622-627) :

- Série Missions et commissions archéologiques, sous-série Indochine (lettres de Commaille à Finot 1908-1913) et sous-série Afghanistan et Perse (rapport Perse 1921).

- Série Correspondances (1895-1952), sous-série Correspondance passive (lettres à Foucher de Senart 1912-1928 et de Finot 1915-1935 et s.d.).

### Références bibliographiques

- CHEVALIER, N. 2002. *La recherche archéologique française au Moyen-Orient 1842-1947*. Paris, Éd. Recherche sur les civilisations, 630 p.
- FENET, A. 2008. «Les archives Alfred Foucher (1865-1952) de la Société asiatique (Paris)», *Anabases*, 7 : 163-192.
- 2009. «L'œuvre écrite d'Alfred Foucher et d'Eugénie Bazin Foucher. Bibliographies inédites et commentées»; «Alfred Foucher (1865-1952)»; «Lettre(s) d'Ajanta... et d'ailleurs : les correspondances d'Alfred Foucher», in : P.-S. FILLIOZAT Et J. LECLANT (éd.), *Bouddhismes d'Asie. Monuments et littératures. Journée d'étude en hommage à Alfred Foucher (1865-1952) réunie le 14 décembre 2007 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (palais de l'Institut de France)*. Paris, AIBL : 13-56, 57-62, 73-99.
- 2010. *Documents d'archéologie militante. La mission Foucher en Afghanistan (1922-1925)*. Paris, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 42, 695 p.
- 2011. «L'École française d'Athènes et la Délégation archéologique française en Afghanistan : hellénistes et indianistes unis pour une même cause (1922-1924)», in : C. BONNET, V. KRINGS Et C. VALENTI (éd.), *Connaître l'Antiquité. Individus, réseaux, stratégies du xviii<sup>e</sup> au xxi<sup>e</sup> siècle*. Rennes, Presses universitaires de Rennes : 121-139.
- FENET, A., P.-S. FILLIOZAT Et É. GRAN-AYMERICH. 2007. «La Société asiatique, une société savante au cœur de l'orientalisme français», in : A. SCHNAPP et al., «Archives européennes de l'archéologie (AREA)», *Les Nouvelles de l'archéologie*, 110 : 51-56.
- FINOT, L. 1916. «*Indian Archaeological Policy, 1915. Archaeological Survey of India. Annual Report [...]*», *BEFEO*, XVI, 5 : 28-42.
- GRAN-AYMERICH, É. 2001. *Dictionnaire biographique d'archéologie 1798-1945*. Paris, CNRS Éditions, 741 p.